

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Budget ville – exercice 2016– approbation de la décision modificative n°2Rapporteur : Isabelle Drancy

Il est proposé par cette décision modificative n°1/16 de modifier les crédits budgétaires comme suit :

	BP 2016	DM 1	DM 2	Total budget 2016
Recettes de fonctionnement	39 553 000 €	301 000 €	130 000 €	39 984 000 €
Dépenses de fonctionnement	39 553 000 €	301 000 €	130 000 €	39 984 000 €
Recettes d'investissement	26 410 000 €	432 000 €	1 186 000 €	28 028 000 €
Dépenses d'investissement	26 410 000 €	432 000 €	1 186 000 €	28 028 000 €

Cette décision modificative prévoit :

Un abondement comptable net de la section d'investissement de 1 186 000 €

En dépenses :

- 2 333 000 € d'achat d'une réserve foncière sise 148 avenue du Général Leclerc. Ainsi que cela a été exposé lors de la séance du conseil municipal du 31 mars 2016, le droit de préemption de la Ville a en effet été exercé le 2 février 2016 pour un terrain situé dans le secteur de projet du Petit Chambord 148 avenue du Général Leclerc ; la Ville a reçu une DIA adressée par la SCI Nomblot Bruneau portant sur la vente d'un lot d'une surface de 1 409 m² au prix de 3 500 000 €. La Ville a exercé son droit de préemption au prix de 1 815 000€ ; par jugement du 2 septembre 2016, le juge de l'expropriation a fixé le prix du lot, d'une surface de 1 409 m², à 2 606 650 € ; une partie du prix a d'ores et déjà été consignée.
- 150 000 € de frais d'études pour l'opération de l'espace sportif et de loisirs des Blagis, qui avance plus vite que prévu lors du budget primitif, financé par une réduction équivalente en crédits de travaux ;
- - 1 298 000 € réduction de crédits pour des travaux de voirie, d'éclairage public ou de rénovations d'équipements de voirie, qui seront réalisés en 2017 ;
- 1 000 € d'opérations d'ordre de reprises de subventions transférables (compensées en recettes).

En recettes :

- 1 353 000 € de notification en cours d'année de subvention par l'Etat pour la rénovation de la bibliothèque, les opérations d'enfouissement de réseaux électriques et d'économies d'énergie ;
- 2 333 000 € d'emprunt du fonds foncier pour acquérir le solde de la réserve foncière du 148 avenue du Général Leclerc ;
- - 2 500 000 € de la réduction de la prévision d'emprunt pour équipements, en contrepartie des baisses de crédits et des subventions notifiées. Comme habituellement, la prévision d'emprunt est réduite en fonction des recettes nouvelles certaines connues en cours d'année et des réductions de prévisions de dépenses.

Un abondement comptable de la section de fonctionnement de 130 000 € :

En dépenses :

- 90 000 € de dépenses de personnel, liés à des congés maternité ou longue maladie plus importants que prévus au budget, compensés en partie par une hausse des recettes de remboursement d'assurance du personnel ;
- 103 136 € de contribution complémentaire et facultative à Vallée Sud- Grand Paris, suite à la réunion de la CLECT du 17 novembre 2016 ;
- 564 € d'attribution de subvention à France Alzheimer ;
- - 63 700 € de réduction de crédits sur des provisions pour entretien des bâtiments et frais de transport.

En recettes :

- 70 000 € de remboursements supplémentaires de dépenses de personnel ;
- 101 300 € de subventions complémentaires du Conseil départemental (suite à la signature du contrat de développement) et de la Caisse d'allocations familiales ;
- 80 000 € de recettes diverses (droits de voirie, pénalités) ;
- 1 000 € d'opérations d'ordre (compensées en dépenses ou en recettes de fonctionnement) ;
- - 122 300 € de produits d'impôts suite à des notifications erronées de bases prévisionnelles par la DGFIP en mars 2016 (non prise en compte par l'administration d'Etat des retours à exonération des veuves à faible revenu).

Cette décision modificative permet de réduire la prévision d'emprunt globale de 167 000 € et ne modifie pas l'autofinancement prévisionnel.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la décision modificative n°2 au budget de la Ville, exercice 2016.